Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire
Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01
www.cdtennis37.fr
Comite.indre-et-loire@fft.fr

Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 25 juin 2021

Ouverture de la séance à 18 h 30.

Présents :

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, AUBUSSON Jérôme, LEROUX Sophie, TOLLIE Jean-François, HINDY Marc, TABEY Véronique, JAOUEN Christelle, MONTERRAT Éric, STOCKER Serge, FIOT Valérie, KOLVINTER Frédéric, REMY Nathalie, GUIBERT Pascal, LEMAIRE Michel.

Invités :

BOIDRON Pascal, USAL Yves, COUEFFE Sébastien, PERNON Eric.

Absents :

SCHURDEVIN Fabrice, SIMON-SEYSE François, MEZIERES David, GUILLOTEAU Yann, LE BERRE Virginie, FROUIN Nicolas, RIEU Véronique (invitée), VAN GHELDER Guillaume (invité).

1 – Missions du Conseiller Sportif Territorial

***** Éric PERNON, salarié de la Ligue CVL, est mis à disposition de notre comité à 70 % de son temps, soit 26 heures. Il présente son emploi du temps à compter de début septembre.

Dès la rentrée, il dispensera 18 heures de cours à notre « élite » départementale de moins de 12 ans.
Il fera également 4 heures d'administratif (relation comité / Parents, entre autres) ainsi que 4 heures de détection et de prises de contact avec les enseignants des écoles de tennis de nos clubs le mercredi de 14h à 18h.

La liste des retenus pour le moment comporte une quinzaine d'enfants mais cela peut évoluer. Il reste à disposition des enseignants de clubs pour venir superviser un jeune compétiteur, prometteur.
Ce groupe d'enfants bénéficiera d'entrainements « départementaux », le planning est en cours de constitution.

Pour bénéficier de ces entraînements, les jeunes devront **obligatoirement** s'entraîner 2 fois par semaine dans leurs clubs respectifs.

Il est, actuellement à l'étude la possibilité d'adjoindre à notre CST un préparateur physique pour protéger nos jeunes joueurs des blessures ou fatigue que la répétition d'entraînements pourrait occasionner.
Des entraînements départementaux de secteurs (territoires éloignés) vont être mis en place sur 3 pôles afin de permettre aux enfants repérés pour leur niveau de jeu mais éloignés de l'agglo de bénéficier également d'une aide supplémentaire pour les faire progresser
Ces entraînements seront cofinancés par le comité et la ligue en s'appuyant sur les enseignants du secteur.
Les clubs d'Avoine et de Loches ont déjà été contactés par Eric PERNON. Pays de Racan pourrait venir compléter la couverture départementale de ce dispositif.

Le coût estimé serait de : 1,5 heure de cours x 30 € (chargé) x 3 pôles x 30 semaines = 4050 € annuel.
Reste à voir à quelle répartition financière se fera le cofinancement comité / Ligue. Nous basons notre calcul sur 50 %.

Il est donc demandé aux membres du comité directeur de se prononcer sur un investissement d'environ 2000 € par an pour le comité afin de pouvoir mettre cette nouveauté en place.

VOTE :
Les membres du comité directeur présent émettent un avis favorable à cette proposition.

Il est également annoncé la reprise de la section sport étude de Corneille à la rentrée 2022

2 – Départ de Fanny MALASSIGNE

Fanny, qui a demandé une rupture conventionnelle de son contrat de travail, a été reçue pour son entretien préalable le 20 mai 2021.
Les délais de rétractations légaux pour les 2 parties ont expiré le 4 Juin.
A l'issue de cette période, le dossier a été transmis à la DIREECTE pour instruction et accord.
Au 26 juin 2021, sans réponse négative de leur part, la convention de rupture conventionnelle sera tacitement validée et la rupture du contrat de travail pourra avoir lieu dès le lendemain.
Lors de l'entretien préalable, Fanny et le comité se sont mis d'accord pour une cessation d'activité au 30 juin 2021.
La procédure et la gestion de ce dossier s'étant parfaitement déroulées, il nous faut maintenant évoquer la succession de Fanny.
Quel avenir pour le céci-tennis ? Quel avenir pour le tennis adapté ? Quel avenir pour le tennis à l'école ?
Après l'accord unanime du bureau en sa réunion du 17 juin denier, c'est le comité directeur qui est consulté pour émettre son avis.

VOTE :
Il est décidé à l'unanimité de poursuivre les activités de ceci-tennis, de tennis adapté et de tennis à l'école.

Le comité directeur donne allégeance au président pour organiser son remplacement.
L'idée exprimée serait de faire un multi recrutement sur des contrats moins volumineux et même au cas par cas au grès des demandes.

3 – Nouveaux clubs

- Le club du TC CHISSEAUX Val de Cher a constitué son dossier avec Sébastien COUEFFE pour être réactivé et réaffilié à la FFT.
La procédure prévoit qu'un avis favorable du comité directeur est nécessaire

VOTE : Les membres présents émettent, bien entendu, un avis favorable à cette réactivation.

Nous souhaitons donc la bienvenue à notre 82ème club et bon courage et réussite à ses dirigeants.

- A noter également la découverte dans la presse de la création d'une nouvelle association de tennis sur la commune de Preuilly sur Claise. Un contact sera prochainement établi pour leur soumettre la même procédure et les réaffilier FFT également.

4 – Aides aux joueurs de haut niveau saison 2021 / 2022

A ce jour, 2 joueurs sont aidés à hauteur de 5000 € par an, chacun : Samuel BROSSET et Luna DORMET.

La famille de Quentin DODIN (TCJ), actuellement classé N°3 Français chez les 11 ans avec un classement de 15/2, sollicite une aide par le comité pour éventuellement participer aux frais de scolarité pour la rentrée prochaine. Quentin devrait intégrer le pôle Ligue et être déscolarisé. Le montant des frais se situerait aux environs de 3000 à 3500 € par an.

Il est proposé aux membres du comité directeur de se prononcer sur la proposition du bureau de rester avec une enveloppe identique de 10.000 € par an pour soutenir nos joueurs de haut niveau.

VOTE :
Le comité directeur valide cette proposition et l'enveloppe pour la saison prochaine restera donc à la même hauteur soit 10.000 €.

Il va de soi que la répartition devra être recalculée entre les protagonistes. Le bureau formulera une proposition au comité directeur après consultation des commissions haut niveau et jeunes, à la rentrée prochaine.

5 – Plan de relance

Intervention de Sébastien COUEFFE

Il est d'abord annoncé que le plan de relance avait été mis en suspens par la nouvelle équipe fédérale faute de provisionnement des fonds annoncés par l'ancienne équipe.
Suite à la réussite du tournoi de Roland Garros, la fédération peut honorer financièrement le budget prévu.

De ce fait, le TC SAVONNIERES qui avait le versement de son aide bloquée, va pouvoir toucher les fonds espérés.

Au niveau régional, les fonds non utilisés par les 6 comités sont reversés dans un pot commun pour pouvoir répondre aux dernières demandes sans distinction de département.

Il est demandé au comité directeur, pour des raisons de calendrier de se prononcer en lieu et place de la commission d'instruction départementale.

Clubs concernés :

- PAYS DE RACAN (2000 €) - **VOTE :** Avis Favorable
- CHAMBOURG SUR INDRE (1100 €) - **VOTE :** Avis Favorable

Sébastien nous donne les dernières informations fédérales :

- La nouvelle équipe à la fédération souhaite qu'un suivi de la réalisation des actions dans le cadre du plan de relance soit fait.

- Un nouveau dispositif d'aide à la relance du tennis est mis en place « Le Tennis fait sa rentrée ».

Plusieurs grandes actions :

- Opération nationale, journées portes ouvertes dans les clubs.
- 5000 licences offertes aux 19 / 25 ans.
- Offrir une seconde vie à sa raquette.
- 10.000 bons d'achats chez les partenaires de la FFT pour le parrainage d'un nouveau licencié.
- Favoriser l'utilisation du pass'sport qui offre 50 € de réduction sur la licence.
- Encourager les licences et cartes été dans les clubs.
- Renforcer la visibilité digitale des clubs avec des fiches Google My Business des clubs.
- Etc, etc

6 – Médailles fédérales

L'implication des présidents de clubs pour nous communiquer des noms de bénévoles méritant a été appréciée.

5 clubs ont proposé 6 médaillables + 3 choisis par le président seront décorés lors de la prochaine AG (Ligue ou Comité ?).

7 – Mise en place de la mission SET 37 (Dispo enseignants / Besoins des clubs)

Il faut se réjouir que cela voit le jour suite à une question d'un président dans la rubrique « paroles aux clubs » lors d'un comité directeur (25 mars 2021).

Echéancier de communication et de lancement :

- 17 Juin, validé en bureau.
- Le 25 juin présentation et validation du Comité Directeur.
- Le 30 juin, présentation à la réunion des présidents de clubs (Visio).
- A l'issue, diffusion par mailing à l'ensemble des présidents de clubs et aux enseignants toutes qualifs.
- 1er Juillet mise en ligne.
- Information sur la Newsletter de juillet.
- Début Septembre, 1er retour d'expérience.

8 – Reprise saison 2021 /2022

* Coupe Schmidlin 2022, le tarif sera dégressif en fonction du nombre d'équipes inscrites afin de motiver la participation à cette épreuve : 45 € l'équipe et de 70 € les 2.

L'épreuve féminine se jouera désormais avec 2 simples et 1 double.

VOTE : Validé par comité Directeur.

* Tennis Entreprise, le championnat 2020/ 2021 n'ayant pas été à son terme, l'inscription est baissée à 30 € pour la saison prochaine, au lieu des 45 € habituels.

VOTE : Validé par comité Directeur.

La prise en charge des frais de déplacement (Tarifs FFT en vigueur) par le comité été validé en bureau pour l'équipe As Ripault, qualifiée pour la finale régionale du championnat par équipe de Tennis Entreprise.

* Championnat Senior plus :

Les inscriptions pour le championnat 2022 sont lancées. Date limite pour la saisie dans ADOC : 18 juillet 2021

Début des premières épreuves le 18 septembre 2021.

Les équipes qualifiées pour les régionaux +35 / + 45 / +55 / +65 (messieurs) doivent être connues le 8 novembre 2021.

9 – Certificat médical

A compter de la saison 2021/2022, **les mineurs** n'ont plus besoin de présenter un certificat médical pour prendre une licence sportive et faire de la compétition.

Désormais, la délivrance de licence, première licence ou renouvellement, au bénéfice d'un sportif mineur, est subordonnée à la présentation d'une attestation, signée des personnes exerçant l'autorité parentale, précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé ci-joint a donné lieu à une réponse négative.
- Le questionnaire complété n'a pas à être présenté, ni communiqué. Il doit être conservé au sein de la sphère familiale.
- Par défaut, la licence portera la mention "compétition"

Dans l'hypothèse où les rubriques du questionnaire ne donneraient pas toutes lieu à une réponse négative, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois devra être produit.

Une modification a été apportée également concernant les **personnes majeures**, le certificat médical produit en cas de réponse positive au questionnaire (QS-Sport) devra désormais être de moins de 6 mois (auparavant il devait être de moins d'un an dans cette hypothèse).

10 – Partenaire « sportif » du comité

La convention de partenariat avec la société BABOLAT a été signée par le président le 15 juin dernier.

Maintenant, l'objectif est de faire bénéficier nos clubs (sans sponsor sportif) des tarifs que ce partenariat nous apporte.

Procédure :

- Création d'un bon de commande que les clubs envoient au comité.
- Commande auprès du magasin par le comité.
- Retrait par le club directement au magasin avec paiement (Aucune gestion de trésorerie pour le comité).

11 – Travaux comité

Nous sommes actuellement dans l'impasse car après des promesses de réalisation rapide de rafraîchissement et des travaux nécessaires, le service des sports a rétropédalé pour nous annoncer une prise en compte pour 2022.
Le président, a saisi M. THOMAS, adjoint au maire en charge des sports, de l'affaire, nous sommes dans l'attente d'une réponse.

12 – Parole aux clubs lors du prochain comité directeur

* *Mettray – Bruno JULIEN* :

Au sein de la JSMT nous aimerions beaucoup que le Comité investisse dans des structures ou matériel qui pourraient nous être prêtés lors de nos animations ou fêtes de fin d'année.

Cela pourrait être, et la liste n'est pas exhaustive :

- *Un radar de service plus performant et simple d'utilisation que celui que vous avez actuellement*
- *Un lanceur de balle*
- *IPad et caméra connectée qui permettent d'analyser les coups et zones de jeux sur un court donné*
- *Quelques raquettes connectées*
- *Une grosse structure gonflable pour les enfants*

Réponse du comité :

Le comité est déjà sur le projet d'un rachat de radar suite au vol de l'ancien lors du cambriolage à l'automne dernier.
L'achat d'un lance balle est déjà acté, l'étude est en cours.
Pour ce qui est des autres matériels mentionnés, une réflexion va être lancée.

Certains élus du Comité Directeur confirment l'utilité pour les clubs d'une telle offre.

13 – Opération « Ma première raquette »

L'action est lancée, les affiches et flyers sont distribués dans les clubs.

La plateforme d'inscriptions est ouverte. Attention, il faudra impérativement que les licences soient saisies par les clubs avant le 25 septembre 2021.

Le bureau a décidé d'opter pour une remise des raquettes unique en un point central avec partenaires et presse.

14 – Représentativité du comité sur les finales de tournois

Procédure à mettre en place :

Il est souhaitable d'organiser le déplacement en binôme et que tous les élus du comité soient impliqués.

Il est aussi proposé que le comité pourrait à l'occasion de la remise des prix remettre un cadeau, afin de remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite du tournoi.
L'idée d'un magnum de vin pétillant, sérigraphiée « Comité » est avancé !! (A voir pour la saison prochaine)

D'ores et déjà, il va falloir nous déplacer afin d'être au plus près de nos clubs pour les écouter, les soutenir.

15 – Informations et Questions diverses

* Le Comité Départemental est partenaire du Conseil Départemental et participe à la caravane sportive mis en place début juillet.
Nous ferons partis du village qui sera érigé dans les communes de Bourgueil, Château-Renault et Loches. Le but étant d'initier le jeune public au sport.

* La date de l'assemblée générale a été arrêtée au 15 octobre 2021. Mesdames et messieurs les responsables de commission vont commencer à préparer leurs interventions.

* Véronique TABEY nous fait part de la soirée de projection du film 5ème SET au cinéma « Le Générique » à Montbazon, le vendredi 2 juillet 2021. Information sur le site du Comité.

* Marc HINDY demande à ce que soit ouvert une réflexion sur la refonte du calendrier général type d'une saison.

* Christèle JAOUEN nous informe que la commission régionale des jeunes dont elle est la responsable a lancé un défi matches libres. Toutes les infos sont sur le site de la Ligue.

* Michel LEMAIRE nous rappelle que du 14 au 24 juillet 2021 se déroule à la Ligue le tournoi ITF Europe U16 et du 24 au 28 août se déroulera aussi à la Ligue les finales du championnat de France des +35, +40, +45.

* Véronique TABEY nous annonce qu'elle présente sa démission de ses fonctions au comité directeur pour des raisons personnelles.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 15.

Original signé et archivé au comité départemental le 29/ 06 / 2021

Philippe MERCIER,
Secrétaire Général

ERIC LEVIEUGE,
Président